

COMPTE-RENDU séance du Conseil Municipal du Lundi 29 février 2016
--

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 17 Date de convocation : 23/02/2016

Présents : Ms MAURY JC, DUBREUIL M, KHEDHIRI A, LEZIN R, MOTY J, DUFLOT M, M. FAUCHER A, BOUTON P, Mmes SAINT-LOUPT M, GRANET M, DUCLOUT V, PAULAIS J, SENREM S, MARTIN F, LOWREY N , VIGNAUD S,

Absents : Mmes COUGNAUD J, LABUSSIÈRE M, M. BONIFACE J

Pouvoir(s) : - Mme LABUSSIÈRE à Mme SAINT LOUPT M
 - Mme SENREM S. quitte la séance à 22h00 (après le vote du BP 2016 de l'Assainissement) et donne pouvoir à Mme MARTIN F

Mme Nancy LOWREY a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Pas d'observation sur le dernier compte rendu.

SUBVENTIONS 2016

A 16 voix pour et 1 abstention il est décidé d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2016 sous réserve de réception d'un dossier complet.

A I M C	1 500 €	FNCR	150 €
ADAPEI CHARENTE	150 €	GROUPEMENT DEFENSE CHALAIS	800 €
ADMR	200 €	JEUNESSE SPORTIVE CHALAI SIENNE	200 €
AILES CHALAI SIENNES	150 €	JUMELAGE	1 300 €
AMICALE DES PECHEURS	200 €	METIERS D ART	3 300 €
AMICALE LAIQUE	3 800 €	ORPHELINAT OEUVRES MEDAIL	100 €
AMICALE POMPIERS	800 €	MILITAIRES	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	400 €	PETANQUE CHALAI SIENNE	150 €
AMITIE LOISIRS	150 €	PREVENTION ROUTIERE	100 €
ANIM S	1 000 €	RESTOS DU COEUR	200 €
ASCAC	5 500 €	SAUVEGARDE PAYS CHALAIS	750 €
CASSE CAILLOUX	150 €	SPORTING CLUB (BROSSAC CHALAIS)	1000 €
CHOEUR DU PAYS DE CHALAIS	200 €	ST HUBERT CLUB	150 €
CROIX ROUGE	150 €	TENNIS CLUB	1 000 €
DON DU SANG	900 €	VEAUX CHALAIS	800 €
ENTENTE SUD CHARENTE (FOOT)	400 €	LES OCEANAS	300 €
FNACA	150 €	CENTRE SOCIO-CULTUREL	1 700 €

Il est précisé qu'un montant global de 30 000 € sera inscrit au budget prévisionnel 2016 à l'article 6574

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2015 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le compte de Gestion 2015 du service assainissement collectif est approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sous la présidence de M. BOUTON, conseiller municipal, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du service assainissement collectif qui s'établit ainsi :

<i>Exploitation</i>		<i>Investissement</i>	
Dépenses	98 841.36 €	Dépenses	588 770.43 €
Recettes	114 697.36 €	Recettes	460 251.69 €
<i>Excédent de clôture :</i>	<i>15 856.00 €</i>	<i>Déficit de clôture :</i>	<i>- 128 518.74 €</i>

AFFECTATION DU RESULTAT EN ASSAINISSEMENT 449 459.94 €

BUDGET PRIMITIF 2016 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le projet de Budget Primitif 2016 du service assainissement collectif chapitre par chapitre et en détails article par article est présenté et adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en section de fonctionnement à 545 346.00 € et en section d'investissement à 502 957.00 €.

NUITS ROMANES

La commune de Chalais a été retenue par la Région pour recevoir un spectacle dans le cadre des Nuits Romanes 2016. Le spectacle se déroulera le 5 juillet 2016. L'organisation de cette manifestation nécessite des besoins humains, l'appel à des bénévoles a été lancé et il y a lieu de prévoir des besoins en matériel (location) mais aussi gardiennage etc.... Pour ce faire un budget prévisionnel de 3 500 € et le plan de financement associé sont présentés à l'assemblée. Il est proposé de solliciter une aide financière auprès de la CDC Tude et Dronne à hauteur de 50 % soit 1750 €. Accord à l'unanimité

RALLYE INTERNATIONAL TOURISTIQUE DU SUD CHARENTE DES SAVEURS ET DU PATRIMOINE

Le circuit des remparts propose de passer sur la commune de Chalais lors de son rallye touristique international. Cette manifestation est l'occasion pour le Sud Charente et la ville de Chalais de promouvoir les produits, les fournisseurs locaux et le patrimoine local à un large public. Pour cela, un budget de l'ordre de 8 300€ doit être prévu. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Conseil Régional (CRDD) 26.5% soit 2 200 €
- LEADER 19.28 % soit 1 600 €
- Communauté de communes Tude et Dronne 26.5 % soit 2 200 €
- Autofinancement de la commune 27.71 % soit 2 300 €

Accord l'unanimité

PROJET DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE CDG16 POUR LA SOUSCRIPTION D UN CONTRAT D ASSURANCE GROUPE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS AFFILIES A LA CNRACL ET A L IRCANTEC

Le CDG 16 propose une mise en concurrence pour la souscription, à compter du 01/01/2017, de nouveaux contrats d'assurance pour les collectivités et établissements publics du département les garantissant contre les risques statutaires (risques financiers découlant de leur obligation de verser des prestations à leurs agents en cas d'accident de service, maladie, maternité, invalidité, décès). Si nous souhaitons adhérer à ce groupement de commande il convient de prendre une délibération qui ne constitue pas un engagement définitif. En effet la collectivité ayant toujours la possibilité de ne pas signer le certificat d'adhésion à ces contrats, à l'issue de la consultation. Accord à l'unanimité pour adhérer au groupement de commande du CDG 16 dans ces conditions.

TRAVAUX

- Elagage peupliers et réalisation de broyat
- Elagage arbres au niveau de la piste routière
- Le P.S.G.R (Passage Souterrain à Gabarit Réduit) sera repeint en gris (travaux assurés par le Département)
- Problème eau descente et virage « la counillère »
- Travaux du champ de foire fin mars, début avril
- Mémoire fruitière (verger en face de la maison de retraite) 40 plants en pépinière de prévus et qui seront plantés début 2017.

DPU : pas d'exercice du droit de préemption

INFORMATION SUR LES DECISIONS

Néant

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture d'une motion portant sur la fermeture de la cimenterie Lafarge – 7 voix pour, 10 contre
- Pétition portant sur la circulation Rue A. de Vigny
- Problème de circulation au niveau de la giration rue d'Angoulême.

Le Maire
Jean-Claude MAURY

